

Formation habilitation électrique BS – BE Manœuvre – B0 H0 H0V – Personnel non électricien

Sécurisez les interventions simples de vos équipes non électriciennes avec une formation concrète, réglementaire et orientée terrain. Chez EVINCEL, les stagiaires apprennent à identifier les risques électriques, respecter les limites de leur habilitation et adopter les bons réflexes avant toute opération.

Présentiel - Synchrone

EVINCEL est sur la liste des organismes habilités par la CARSAT Rhône-Alpes à dispenser les formations de préparation à l'habilitation électrique.

Objectifs

- Effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension
- Effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)
- Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation électrique

Les + métier

Cette formation prépare les personnels non électriciens à réaliser en sécurité des opérations simples en environnement électrique : interventions élémentaires de remplacement ou de raccordement hors tension, manœuvres d'exploitation, réarmements autorisés et travaux d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques.

Elle permet à l'employeur de disposer des éléments nécessaires pour délivrer, après évaluation, une habilitation de type BS, BE Manœuvre, B0, H0 et/ou H0V, conformément aux missions réellement confiées au salarié.

Recyclage recommandé tous les 3 ans, à adapter par l'employeur selon les opérations réalisées, la fréquence d'intervention, l'évolution des installations et le retour d'expérience terrain.



Public Visé

Formation habilitation électrique BS BE Manœuvre B0 H0 H0V à Chassieu – Personnel non électricien

La formation habilitation électrique BS – BE Manœuvre – B0 H0 H0V d'EVINCEL s'adresse aux personnels non électriciens amenés à intervenir dans un environnement présentant un risque électrique. Elle permet de préparer les salariés à réaliser en sécurité des opérations simples : accès à des locaux électriques, travaux d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques, manœuvres d'exploitation autorisées, réarmements encadrés, remplacements à l'identique ou raccordements simples hors tension.



Organisée à Chassieu, près de Lyon, ou directement en entreprise, cette formation permet à l'employeur de disposer des éléments nécessaires pour délivrer une habilitation électrique adaptée aux missions confiées : BS, BE Manœuvre, B0, H0 et/ou H0V. Les stagiaires apprennent à identifier les dangers électriques, respecter les limites de leur habilitation, appliquer les prescriptions de sécurité et réagir efficacement en cas d'anomalie, d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Chez EVINCEL, la formation est concrète, réglementaire et orientée terrain, avec des exercices pratiques sur maquette pédagogique, des



Pré Requis

Aucun diplôme en électricité n'est exigé.

Le participant doit toutefois être capable de comprendre les consignes de sécurité et les instructions de travail.

Pour le niveau BS, une connaissance élémentaire de l'environnement électrique ou des équipements concernés est recommandée, car le stagiaire devra être capable d'identifier le matériel, appliquer une mise hors tension simple et respecter strictement les limites de son intervention.

Pour les opérations autorisant le voisinage de pièces nues sous tension, l'employeur devra vérifier, le cas échéant, la détention par le salarié d'une attestation d'absence de contre-indications médicales conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2BSBEManoeuvre-20260809

mises en situation et une évaluation individuelle des compétences.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques électriques et leurs effets sur le corps humain.

Reconnaître les zones d'environnement électrique et les limites associées aux symboles B0, H0, H0V, BS et BE Manœuvre.

Appliquer les prescriptions de sécurité lors d'opérations d'ordre non électrique ou de manœuvres simples.

Réaliser en sécurité une intervention élémentaire BS hors tension : remplacement, raccordement simple, vérification d'absence de tension selon les procédures applicables.

Adopter la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Parcours pédagogique

1. Accueil et positionnement

- Présentation de la formation, du formateur et des participants.
- Recueil des attentes et des situations professionnelles rencontrées.
- Présentation des objectifs, du déroulement, des évaluations et des règles de sécurité pendant les exercices pratiques.

- Grandeurs électriques : tension, intensité, résistance, puissance.
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Contacts directs et indirects.

- Domaines de tension : très basse tension, basse tension, haute tension.

- Zones d'environnement électrique et distances de sécurité.

- Principes de prévention du risque électrique.

- Rôle des différents acteurs : employeur, chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé d'intervention, exécutant.

- Principe de l'habilitation électrique et signification des symboles.

- Limites des habilitations **B0, H0, H0V, BS et BE Manœuvre**.

- Documents applicables : titre d'habilitation, instructions de sécurité, autorisation de travail, consignes particulières.

- Matériels électriques courants : armoires, tableaux, disjoncteurs, interrupteurs, prises, luminaires, borniers, appareils de coupure.

- Équipements de protection collective : balisage, obstacle, écran, nappe isolante, condamnation, signalisation.

- Équipements de protection individuelle : rôle, limites, vérifications avant utilisation.

- Matériel et outillage adaptés aux opérations simples.

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

- Conduite à tenir en cas d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique.

- Travaux d'ordre non électrique en environnement électrique.

- Accès aux locaux ou emplacements à risque électrique.

- Identification des zones autorisées et interdites.

- Comportement à adopter à proximité d'installations électriques.

- Interdiction de réaliser des travaux d'ordre électrique.

- Rôle du chargé de chantier et des personnes habilitées.

- Respect du balisage, des instructions et des consignes du site.

- Situations à risque : armoire ouverte, câble détérioré, matériel endommagé, pièce nue sous tension, environnement humide ou confiné.

Pour les opérations d'ordre non électrique, l'INRS indique que les symboles concernés peuvent être **B0, H0 ou H0V**, selon le domaine de tension et le type de voisinage.

4. Module BS : chargé d'intervention BT élémentaire

- Rôle et limites du chargé d'intervention élémentaire BS.

- Interventions autorisées uniquement en basse tension, hors tension et dans les limites fixées.

- Remplacement à l'identique de matériel terminal : lampe, prise de courant, interrupteur, accessoire d'appareillage.

- Remplacement de fusible BT dans les conditions prévues.

- Réarmement d'un dispositif de protection selon les consignes.

- Raccordement simple d'un matériel sur circuit en attente protégé contre les courts-circuits.

- Préparation de l'intervention.

- Identification du circuit concerné.

- Mise hors tension pour son propre compte.

- Séparation, condamnation, vérification d'absence de tension.

- Réalisation de l'intervention.

- Remise en service et compte rendu.

- Interdictions : dépannage complexe, recherche de panne, modification d'installation, travail sous tension, intervention avec exécutant sous ses ordres.

L'INRS précise que les interventions BS sont des interventions élémentaires de courte durée, réalisées exclusivement hors tension, et que le chargé d'intervention BS n'a aucun exécutant sous ses ordres.

5. Module BE Manœuvre : opérations spécifiques de manœuvre

- Définition d'une manœuvre d'exploitation.

- Limites de l'habilitation **BE Manœuvre**.

- Identification des matériels concernés : disjoncteurs, interrupteurs, sectionneurs, dispositifs de commande.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2BSBEManoeuvre-20260809

- Analyse préalable du risque.
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique.
- Respect des instructions de manœuvre.
- Manœuvre en local électrique ou sur équipement identifié.
- Réarmement autorisé selon consigne.
- Situations nécessitant l'arrêt de l'opération et l'alerte d'une personne compétente.
- Compte rendu après opération. 6. Exercices pratiques obligatoires
- Identification d'un environnement électrique.
- Lecture et compréhension d'un titre d'habilitation.
- Repérage des zones de danger.
- Mise en place d'un balisage ou respect d'un balisage existant.
- Identification d'un matériel électrique.
- Réalisation d'une manœuvre simple sur équipement pédagogique.
- Simulation de réarmement selon consigne.
- Préparation d'une intervention BS.
- Mise hors tension pour son propre compte.
- Vérification d'absence de tension.
- Remplacement ou raccordement simple sur maquette pédagogique.
- Compte rendu de fin d'intervention.
- Réaction face à une anomalie : matériel détérioré, absence de consigne, doute sur le circuit, impossibilité de vérifier l'absence de tension.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices pratiques.
Études de cas issues de situations réelles en entreprise.
Analyse de risques avant opération.
Démonstrations par le formateur.
Mises en situation sur maquette pédagogique ou installation représentative.
Évaluation progressive des acquis tout au long de la formation.
Remise d'un support pédagogique ou carnet de prescriptions adapté aux opérations concernées.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée.
Vidéoprojecteur ou écran de projection.
Support de cours EVINCEL.
Maquette pédagogique électrique basse tension.
Armoire ou coffret pédagogique.
Matériel de balisage.
Cadenas, dispositif de condamnation, signalisation.
Équipements de protection individuelle adaptés aux exercices.
Appareils de vérification et accessoires nécessaires aux mises en situation.
Questionnaires d'évaluation théorique.
Grilles d'évaluation pratique.

Modalités de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée.
Attestation individuelle de fin de formation.
Évaluation de satisfaction à chaud.
Bilan formateur.
Avis après formation transmis à l'employeur.
Conservation des éléments d'évaluation selon la procédure qualité EVINCEL.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur qualifié en prévention du risque électrique, disposant d'une expérience professionnelle dans le domaine des installations électriques et maîtrisant les prescriptions de sécurité liées à la norme NF C 15-10/A2.



Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation théorique par questionnaire à choix multiples ou questionnaire écrit.
- Évaluation pratique individuelle lors des mises en situation.
- Vérification de la capacité du stagiaire à appliquer les prescriptions de sécurité.
- Évaluation de l'analyse du risque, du respect des limites d'habilitation et de la conduite à tenir en cas d'anomalie.
- Délivrance d'une attestation de formation.
- Remise d'un avis après formation permettant à l'employeur de décider de la délivrance, du maintien ou du renouvellement du titre d'habilitation.

Le Code du travail précise que l'habilitation est délivrée par l'employeur, après s'être assuré que le travailleur a reçu une formation théorique et pratique lui donnant la connaissance des risques électriques et des mesures de sécurité applicables aux opérations confiées.

Moyens à mettre en oeuvre

Salle adaptée au nombre de participants. Installation ou équipement représentatif des opérations réellement confiées aux salariés, si disponibles.
Consignes de sécurité internes. Procédures de manœuvre ou d'intervention existante.
Équipements de protection utilisés dans l'entreprise, si spécifiques.
Accès sécurisé aux zones ou matériels concernés, uniquement si les conditions de sécurité sont réunies.

Modalités d'accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une analyse préalable des besoins et de la compatibilité avec les exigences de sécurité liées aux exercices pratiques. EVINCEL étudie les adaptations possibles avec le référent handicap, le client et le formateur.



Durée

14.00 Heures **2** Jours 2 à 10 participants

Effectif

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr